



31^{ème} ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

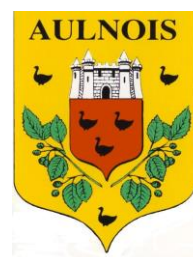
Samedi 14 JANVIER 2023



*Salle Dubreuil
Aulnois sous Laon*



ARPAL Association Randonnées Pedestres Aulnois-sous-Laon et du Laonnois
Siege social Mairie 1 Tour de Place Aulnois 02000
Adresse postale Mr BREDELET Michel 141 Rue PASTEUR 02000 LAON
☎ 06 31 13 06 67 e-mail randonneurs.arpal@gmail.com
Site Internet : www.randonneurs-arpal.fr
Association agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports N° D 02 S 566



Aulnois-sous-Laon, le 10 décembre 2022



Mesdames, Messieurs,
Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Nous vous adressons ci-joint la convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se déroulera à **AULNOIS-sous-LAON** le :

SAMEDI 14 JANVIER 2023 à 14H30
Salle des fêtes Dubreuil
Accueil à partir de 14H00

Vous trouverez également sous ce pli :

- Le compte rendu de la dernière Assemblée Générale
- **Le coupon réponse et documents à retourner avant le 10 janvier 2023**

Ce rendez-vous annuel est très important car il donne toute sa dimension à la vie associative de votre club et vous permet un échange direct avec les représentants du Conseil d'Administration.

Nous vous engageons d'ailleurs à profiter de cette réunion pour poser par écrit, à l'aide du coupon-réponse joint, les questions que vous souhaiteriez voir évoquer.

Comptant sur votre présence et votre engagement, et vous en remerciant par avance, nous vous prions de croire Madame Mademoiselle Monsieur, en l'assurance de notre Profond respect.

Amicalement,

Le Président,

Michel BREDELET



Siege social MAIRIE 1 Tour de Place
02000 AULNOIS SOUS LAON
Adresse postale Mr BREDELET Michel 141 Rue PASTEUR
02000 LAON
e-mail : randonneurs.arpal@gmail.com
Site Internet : www.randonneurs-arpal.fr
Association agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports-N° D 02 S 566





Aulnois-sous-Laon, le 10 décembre 2022

Mesdames, Messieurs,
Madame, Mademoiselle, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous inviter à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association « Randonnées pédestres Aulnois sous Laon et du Laonnois » qui se tiendra le

Samedi 14 Janvier 2023 à 14 h 30

Accueil à partir de 14h00

Salle des fêtes Dubreuil 02000 AULNOIS-sous-LAON

Ordre du jour :

Assemblée Générale Ordinaire de l'ARPAL

L'ordre du jour sera le suivant :

- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 janvier 2022
- Rapport moral
- Rapport d'activités
- Rapport financier
- Renouvellement du ¼ sortant du Conseil d'Administration (**pour participer aux votes, l'adhérent devra être à jour de sa cotisation 2022/2023**)
- Représentation de l'ARPAL aux Assemblées Générales du Comité Départemental et du Comité Régional
- Proposition des tarifs adhésions pour la saison prochaine
- Projets pour 2023 -2024

- Questions diverses.

Comptant sur votre présence et en respectant les gestes sanitaires applicables à ce jour, je vous en remerciant par avance, veuillez agréer, Madame, Mademoiselle, Monsieur, l'expression de mes sentiments très sportifs.

Le Président,

Michel BREDELET



**Siege social MAIRIE 1 Tour de Place
02000 AULNOIS SOUS LAON
Adresse postale Mr BREDELET Michel 141 Rue PASTEUR
02000 LAON**

e-mail : randonneurs.arpal@gmail.com

Site Internet : www.randonneurs-arpal.fr

Association agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports-N° D 02 S 566





Aulnois-sous-Laon, le 10 décembre 2022

Mesdames, Messieurs,
Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Bulletin d'INSCRIPTION ou de PROCURATION

A retourner avant le 10 janvier 2023

à ARPAL –Mr BREDELET Michel 141 rue Pasteur 02000 LAON

Pour l'Assemblée Générale Ordinaire du Samedi 14 Janvier 2023

M-Mme-Mlle	
Adresse	
Téléphone ou Email Ou numéro licence	

- Je m'inscris pour participer à l'Assemblée Générale
- Donne ma PROCURATION pour me représenter
- Renouvelle ou suis Candidat (e) au conseil d'Administration de l'ARPAL (fiche de candidature jointe)
- Souhaite être porteur (euse) des voix de l'ARPAL à AG du Comité Départemental
- Souhaite être porteur (euse) des voix de l'ARPAL à AG du Comité Régional
- Questions que vous souhaiteriez voir évoquer,

PROCURATION

Je ne participe pas

Dans ce cas, remettez ce pouvoir à votre Association ou à un Adhèrent de votre choix après avoir signé « Bon pour Pouvoir »

Je soussigné (e) M Donne pouvoir à.....

De me représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le Samedi 15 Janvier 2022 et de prendre part, en mon nom aux délibérations et aux votes sur les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

BON POUR POUVOIR à	Date et Signature
-----------------------------	-------------------

Il est préférable de ne pas nommer de mandataire afin que votre pouvoir soit remis à une personne n'en ayant pas

Extraits des statuts-Article 10

Le vote par procuration est admis exclusivement au profit d'un autre adhérent.

Un représentant ne peut être porteur que de deux Pouvoirs

Celui devra obligatoirement en avoir été informé

**OUVERTURE DE LA SEANCE
DE LA 31 IEME
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 14 JANVIER 2023 A 14H30**

Nombre d'Adhérents à jour de la cotisation	110
Quorum suivant les Statuts, de 1/3 minimum	37
Adhérents Présents	
Procurations données	

Le quorum est atteint oui/non

La séance continue oui/non

**APPROBATION DU PROCES VERBAL
DE LA 30 IEME ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 15 JANVIER 2022**

Aulnois-sous-Laon, le 14 Janvier 2023



Mesdames, Messieurs,
Madame, Mademoiselle, Monsieur,

RAPPORT MORAL 2022

L'heure de la 31 eme Assemblée Générale a sonné et je reste troublé et ravi de vous présenter mon deuxième rapport moral.

Au sein de l'ARPAL, l'année écoulée aura été sereine et productive, tant sur le plan des randonnées effectuées, des objectifs atteints, que sur la convivialité et la cohésion de l'association.

Merci à tous les adhérents.

Notre association est un club fédéré, reconnue de tous, l'ARPAL possède son label rando santé, nous sommes 115 adhérents dont 11 animateurs, 10 baliseurs confirmés et vous, les volontaires, qui animez vos propres randonnées, je vous en remercie.

Nous avons la chance de pouvoir marcher dans une très belle contrée (que j'aime à dire «Picarde ») au relief varié d'où émanent des paysages riches en flore et en faune.

Cette année nous vous apportons 108 randonnées ainsi que 2 séjours extérieurs, l'un d'une semaine et l'autre de 5 jours.

A votre demande nous avons légèrement réduit le nombre de sorties mensuelles. Pour des raisons climatiques (sauf rando à la journée), j'ai demandé à tous les animateurs d'encadrer les randos de juin à août inclus uniquement le matin.

Je félicite également et remercie pour le dévouement et l'ardeur au travail accompli, le Conseil d'Administration, se réunissant au minimum une fois par trimestre.

Nous avons accueilli 17 nouveaux adhérents et nous en sommes ravis

Pour conclure, je vous renouvelle mes meilleurs vœux et vous souhaite à toutes et tous une excellente santé. Malgré les aléas de la vie (virus, climat, pénurie etc...) restons vigilants.

Maintenant et en votre nom, je me dois de remercier les collectivités qui nous assurent de leur soutien matériel et financier : la commune d'Aulnois sous Laon, la commune de Cerny, le Conseil Général, le Conseil Régional, la Direction départemental, la cohésion sociale.

Le moral, c'est l'ARPAL.

Le Président,

Michel BREDELET



Aulnois-sous-Laon, le 14 Janvier 2023

Mesdames, Messieurs,

RAPPORT D'ACTIVITES 2022

Comme je le rappelais précédemment, l'année 2022 a été sereine et productive pour notre activité de loisir qui est la randonnée pédestre.

Ce sont donc 118 randonnées (y compris les extérieures) qui auront été effectuées contre 53 en 2021 et 47 en 2020. Toutefois la météo (chaleur, orages, grêle ..) aura restreint le nombre de participants.

C'est 17 515 km parcourus par un peu plus de 1801 participants soit une moyenne de 9,800 km par rando :

- 36 randos « allure modérée » ont mobilisé 731 participants pour 6408 km
- 28 randos « allure normale » ont mobilisé 528 participants pour 6129 km
- 18 randos « allure soutenue » ont mobilisé 186 participants pour 2734 km
- Les randos santé encadrées par André ont mobilisé 376 participants pour 2444 km

J'adresse un grand merci aux animatrices et animateurs pour leur fair-play et leur compétence ; et comme j'aime à le dire : « laissez vos aléas à la maison », les animateurs vous achemineront vers cette liberté que l'on appelle rando. Merci aux encadrants qui ne ménagent pas leur temps (avant et après) pour vous conduire en toute sécurité « par monts et par vaux » !

Revenons quelques instants sur les principales randos qui ont marqué l'année 2022 :

- le 3 avril à Festieux , la BRIC (Belles randonnées interclubs) 90 participants le matin, 95 l'après- midi dont 25 arpaleux.
- Du 30 avril au 7 mai séjour à Kerfétan – 80 km – 28 arpaleux
- du 26 mai au 29 mai BRIL (belles randonnées itinérantes linéaires) 80 km, 21 arpaleux le dernier jour pour rejoindre Chamouille.
- le 16 juin les 30 ans de l'ARPAL 45 arpaleux avec les invités
- le 7 juillet interclubs journée Jean de La Fontaine 21 arpaleux
- le 17 septembre marche des Elus canton Laon 2 , 120 marcheurs dont 35 arpaleux.
- le 24 septembre rando-challenge Pasly 10 arpaleux dont une équipe arrivée 1ère dans la catégorie « découverte »
- du 3 au 7 octobre Séjour à Blériot 24 arpaleux
- le 17 novembre rando beaujolais à Aulnois NaturAgora 42 arpaleux
- le 26 novembre rando des Sacres à Reims (sortie bus) 44 arpaleux
- le 3 décembre rando des 5 villages pour le Téléthon Montois soit 45 participants le matin et 92 l'après-midi dont 31 arpaleux.

Dans nos activités n'oublions pas les stages et formations :

- formation ; CARP, Certificat Animateur de Randonnée de Proximité et le Brevet Fédéral à Montdidier et Olhain (Lens) 3 arpaleux
- formation correspond local « Tourisme » à Arras 3 arpaleux
- formation à la « Lecture de carte IGN » à Naturagora 5 arpaleux

J'adresse mes félicitations aux 3 animateurs dont 2 brevets fédéraux, et un certificat d'animateur de proximité, ainsi qu'à l'équipe MIC MAC orientation, et je remercie les adhérents venus s'informer et s'instruire auprès des formateurs régionaux de la fédération pédestre.

Le moral, c'est l'ARPAL.

Le Président,

Michel BREDELET



Aulnois-sous-Laon, le 14 Janvier 2023

Mesdames, Messieurs.

RAPPORT FINANCIER 2022

Nous remercions les collectivités pour les subventions

- La municipalité d'Aulnois sous Laon, de Besny Loisy et de Cerny les Bucy

- Le Conseil Départemental de l'Aisne. Subvention allouée dans le cadre de la politique sportive d'aide aux clubs

-Le F D A L du Conseil Départemental de l'Aisne

Rapport FINANCIER Année 2022	RECETTES	DEPENSES	EXCEDENT/DEFICIT
Adhésions	5438.40	3153.60	2284.80
Séjours * voir détail tableau	17698.00	14959.09	2738.91
Subventions	865.00		865.00
Formations		1230.00	
Divers (sorties Animations / pot 30 ans anniversaire)	2272.25	3435.17	-1162.92
Frais d'envoi		184.20	-184.20
Fournitures (papier/cartouches et site)		645.57	-645.57
Total	26273.65	23607.63	2666.02

	BILAN 2022
Recettes	26273.65
Dépenses	23607.63
Excédents	2666.02
Solde 2021	3245.36
TOTAL	5911.37

	Comptes au 31/12/2021	Comptes au 31/12/2022
LIVRET A	2563.38	3050.90
C/Courant	3245.36	6443.25
Chèques non débités	0	531.88
Caisse	408.47	0
TOTAL	6217.21	8962.27

Valorisation BENEVOLAT		Recette	Dépense
Valorisation estimée du temps BENEVOLAT	Temps estimée 250 heures		
	Valorisation 15 .00 €uros /heure	3750.00	3780.00
Mise à disposition salle AG		100.00	100.00
Total		3850.00	3850.00

- **Détail séjour**

Séjours 2022 et 2023	Recettes	Dépenses	Excédent / Déficit
Séjours (Kerfétan/Blériot/Cussac/Bourgogne)	17698.00	14359.09	2738.91
KERFETAN (terminé / 536 € pers)			
BLERIOT (terminé / 297 € pers)			
CUSSAC (En cours de règlement/ 570 € / pers)	4050.00	3320.00	
Club Intense BOURGOGNE (En cours d'inscription / 321 € / pers)		500.00	-500.00

Pour l'année 2023, toute la gestion des séjours se fera sur un second compte indépendant.

Les séjours de Kerfétan et Blériot , réalisés en juin et Octobre 2022 sont sur l'exercice 2021 et 2022



Aulnois-sous-Laon, le 14 Janvier 2023
Assemblée Générale. Ordinaire

Mesdames, Messieurs,

RENOUVELLEMENT DES MEMBRES SORTANTS EN 2023

OBJET : Elections au Conseil d'Administration (Comité Directeur)

Chers Amis,

L'Assemblée Générale Ordinaire de notre association se déroulera à **AULNOIS-sous-LAON**

Salle des fêtes Dubreuil le Samedi 14 janvier 2023

Nous procéderons au renouvellement du ¼ sortant du Conseil d'Administration. Cette fonction est déterminante dans le fonctionnement de notre structure associative. En effet, un administrateur siège au Conseil d'Administration qui gère notre association.

Par ses avis, ses projets, ses idées, il oriente l'activité de l'association.

Elu par l'Assemblée Générale, il représente l'ensemble des licenciés.

Le Conseil d'Administration est composé d'au moins 12 membres et d'au plus 16 membres élus pour quatre ans et renouvelables par ¼ chaque année.

Sont membres sortants en 2023 :

- ↳ FRANCOISE GAYANT
- ↳ PATRICK VAIRON
- ↳ PATRICK COLLET
- ↳ VINCENT ROCOURT

Il est donc fait appel à candidatures

Votre engagement, votre volonté de participer activement à la vie de l'ARPAL, votre enthousiasme à développer la randonnée dans notre pays seront les garants de votre avenir.

- ***Pour être candidat et participer au vote, l'adhérent doit être à jour de sa cotisation 2022/2023***

Les membres du Conseil d'Administration qui ne seraient pas à jour de leur cotisation au plus tard le 10 janvier 2023 seront considérés comme démissionnaires.

Nous vous demandons de bien vouloir nous faire parvenir votre renouvellement ou votre candidature avant le MARDI, précédant le vote.

L'ARPAL se tient à votre disposition pour toute information complémentaire.

Le Président,

Michel BREDELET

Aulnois-sous-Laon, le 14 Janvier 2023
Assemblée Générale. Ordinaire

Mesdames, Messieurs,



FICHE DE CANDIDATURE POUR LE COMITE DIRECTEUR ARPAL

ASSEMBLEE GENERALE DU : 14/01/2023

Renouvellement du 1/4 sortant

Les membres sont élus (e) pour 4 ans

Fiche de candidature au Conseil d'Administration de l'ARPAL

(A retourner avant le 10 janvier 2023)

Nom :

Nom de jeune fille :

Prénom :

Date de naissance / Lieu de naissance:

Nationalité :

Adresse :

Profession :

Tél Domicile / Tél Mobile :

Adresse mail :

N° Licence

DATE SIGNATURE



Aulnois-sous-Laon, le 14 Janvier 2023
Assemblée Générale. Ordinaire

Mesdames, Messieurs,

**ADHERENT REPRESENTANT
A L'ASSEMBLEE DU COMITE DEPARTEMENTAL
OU DU COMITE REGIONAL**

Nom :

Nom de jeune fille :

Prénom :

Date de naissance / Lieu de naissance:

Nationalité :

Adresse :

Profession :

Tél Domicile / Tél Mobile :

Adresse mail :

N° Licence

DATE SIGNATURE



Aulnois-sous-Laon, le 14 Janvier 2023
Assemblée Générale. Ordinaire

Mesdames, Messieurs,

**PROPOSITION DES TARIFS ADHESIONS
POUR LA SAISON 2023/2024
ET ABONNEMENT REVUE PASSION**

Rappels des Cotisations 2022:

L'adhésion au club reste soumise à la délivrance obligatoire d'une licence de la Fédération Française de Randonnée Pédestre dont le prix est fixé à l'Assemblée Générale de cette dernière.

Pour la saison sportive 2022/2023, la cotisation au club est de 13.00 Euros

SAISON 2022/2023	TARIF	Observations	PROPOSITION SAISON 2023/2024	PROPOSITION VOTE
IR-Licence Individuelle avec Responsabilité civile	38, 85 €	y compris adhésion au club	39.85 €	
IRA-Licence Individuelle avec Responsabilité civile Accidents corporels	41,00 €	y compris adhésion au club	42.00 €	
FR-Licence familiale avec Responsabilité civile	51,25 € pour l'ensemble de la famille + 13,00 € par personne pour adhésion au club		52.25 € + 14.00 € /PERSONNE	
FRA-Licence familiale avec Responsabilité civile Accidents corporels	55,80 € pour l'ensemble de la famille + 13,00 € par personne pour adhésion au club		56.80 € + 14.00 € /PERSONNE	
FRAMP-Licence familiale monoparentale avec responsabilité civile et accidents	44,60 € Y compris adhésion au club		45.00 €	

corporels et adhésion au club				
REVUE ABONNEMENT PASSION	8 €uros / 4 Numéros	Prélèvement de la FFRandonnée 10 €	10.00 €	
ADHESION SEUL- Licence prise autre CLUB Affilié	13.00		14.00 €	
Les Tarifs Pass RANDO	A LA JOURNEE, A LA SEMAINE. AU MOIS .	SONT INCHANGES		



Aulnois-sous-Laon, le 14 Janvier 2023
Assemblée Générale. Ordinaire

Mesdames, Messieurs,

PROJETS POUR 2023 / 2024

- ➔ Cela reste l'objectif prioritaire : Mettre en place l'activité Marche Nordique
- ➔ Poursuivre notre partenariat avec le CDRPA notamment pour le balisage des sentiers GR et GRP et participer à l'encadrement et à l'organisation de certaines manifestations.
- ➔ Participer à la Rando Décathlon St Quentin (en principe Mai 2023)
- ➔ Participer aux différentes formations mises en place par différents organismes (FFRandonnée, Comité Régional et Départemental ou le Comité Départemental Olympique et Sportif.
Formation baliseurs, GPS, animateurs de randonnée CARP et BF, rando santé®, marche nordique.
- ➔ Participer à la Marche du Chemin des Dames du 16 avril avec le CDRPA et le Conseil Départemental de l'Aisne
- ➔ Accueil entre clubs (Sud de l'Aisne, St Quentin, Montescourt Lizerolles) et participer au Rando Challenge Départemental
- ➔ Randonnée Inter clubs, du printemps, à FOURDRAIN le dimanche 26 Mars.
- ➔ Séjour randonnée d'une semaine, à CUSSAC (87150) « Le souffle Vert » du 17 au 24 juin 2023
- ➔ Randonnée des élus, canton Laon 1 Nord, date à définir
- ➔ Randonnée des élus, canton Laon 2, samedi le 16 septembre.
- ➔ Séjour à FLEE (21140) « Club intense Bourgogne » , du 02 octobre au 06 octobre 2023
- ➔ Organiser une sortie(s) en Bus pour participer à des randos (Reims, Arras, Amiens, etc...) date et ville à définir
- ➔ Participer à des manifestations locales pour se faire connaître
- ➔ Participer au Téléthon Montois



Aulnois-sous-Laon, le 14 Janvier 2023
Assemblée Générale. Ordinaire

Mesdames, Messieurs,

QUESTIONS DIVERSES

**FIN DE SEANCE
DE LA 31 ieme
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**
Levée àheures

Le moral, c'est l'ARPAL

